



L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE
UN INVESTISSEMENT RENTABLE ET ACCESSIBLE

**Mémoire du Conseil du patronat du Québec
à la Commission de l'éducation**

CPQ –Février 2004

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2004

TABLE DES MATIÈRES

1 -	AVANT-PROPOS	1
	Premier mythe : au nom de valeurs progressistes, il faut maintenir, voire augmenter, le financement public du système universitaire	1
	Deuxième mythe : des frais de scolarité élevés font fuir les étudiants de l'université	3
2 -	L'IMPORTANCE D'UNE MAIN-D'ŒUVRE COMPÉTENTE, SPÉCIALISÉE ET DISPONIBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	4
3 -	QUATRE ÉLÉMENTS EN TRAME DE FOND DE LA RÉFLEXION DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC	5
	L'impopularité des métiers : en marche vers une réelle pénurie de travailleurs qualifiés	5
	La charge des frais de scolarité	6
	L'abandon scolaire au secondaire	6
	Changement démographique : portrait d'une société vieillissante et d'une centralisation à venir	7
4 -	DES SOLUTIONS À L'HEURE DES CHOIX	7
5 -	DES SOLUTIONS QUI NÉCESSITENT LA COLLABORATION DE TOUS.....	7
	L'augmentation du financement des universités québécoises par une hausse des frais de scolarité	9
	Augmentation des frais de scolarité à l'université : cohérence dans l'aide financière accordée	12
	a) Augmentation des sommes allouées aux prêts	12
	b) Cibler les clientèles démunies	12
	c) Assortir le versement de prêts et bourses à une obligation de réussite	13
	d) Assouplir les conditions de remboursement	13
	e) Favoriser la mise en place de programmes travail-études (système coopératif)	13
	À chacun ses talents – la valorisation des programmes d'enseignement secondaire professionnel et collégial technique	14
	Mettre à niveau notre système d'éducation avec ceux des autres provinces et des autres pays	15
	CONCLUSION	15
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	17

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) remercie la Commission de l'éducation de lui donner la possibilité d'exprimer le point de vue du milieu des affaires sur les universités au Québec.

1 - AVANT-PROPOS

Les enjeux relatifs à l'accessibilité, à la qualité et au financement du réseau universitaire québécois ne sont pas uniques au Québec. En effet, la majorité des pays membres de l'OCDE viennent de terminer ou, encore, s'apprêtent à effectuer des réformes de leurs institutions d'enseignement supérieur. Les mêmes questions s'y posent : comment assurer un enseignement universitaire de classe mondiale tout en préservant ou augmentant l'accessibilité sans faire exploser les contributions financières consacrées par l'État?

En réalité, le système d'enseignement universitaire au Québec ne profite pas à tout le monde et n'est pas aussi progressif qu'on le croit.

Avant de répondre à ces questions, il faut nous défaire de deux mythes persistants au Québec qui empêchent notre société d'entamer de véritables changements en matière d'enseignement universitaire.

Premier mythe : au nom de valeurs progressistes, il faut maintenir, voire augmenter, le financement public du système universitaire. En réalité, le système d'enseignement universitaire au Québec ne profite pas à tout le monde et n'est pas aussi progressif qu'on le croit. Tous ne fréquentent pas ou ne fréquenteront pas l'université un jour, alors que tout le monde va à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Même si les taux d'accès des Québécois au baccalauréat se

classent relativement bien par rapport aux autres pays de l'OCDE (26,6 % au Québec par rapport à 25,9 %, moyenne de l'OCDE¹), il n'en demeure pas moins que l'enseignement universitaire est réservé au quart de la population.

En moyenne, un étudiant canadien qui paye 4 600 \$ de frais de scolarité et autres frais afférents obtient un retour annuel après inflation et impôts entre 12 % et 20 %, selon la discipline étudiée.

Or, il est connu que les étudiants qui profitent d'un enseignement universitaire proviennent en plus grand nombre de familles dont les revenus sont supérieurs à la moyenne. En fait, même si l'enseignement universitaire est fort accessible, comme c'est le cas au Québec, d'autres facteurs que les frais de scolarité expliquent pourquoi certains sont plus enclins à poursuivre des études supérieures. Cela dit, les étudiants qui réussissent des études universitaires ont une espérance de revenu et d'emploi beaucoup plus intéressante que ceux qui ne s'engagent pas dans des études universitaires. À titre indicatif, M. Craig Alexander, économiste en chef de la Banque Toronto Dominion, a calculé, qu'en moyenne, un étudiant canadien qui paye 4 600 \$ de frais de scolarité et autres frais afférents obtient un retour annuel après inflation et impôts entre 12 % et 20 %, selon la discipline étudiée. C'est un retour sur investissement bien plus élevé que n'importe quel placement². C'est pour cette raison que nous partageons la conclusion de l'économiste Norma Kozhaya qui s'exprime comme suit :

« En subventionnant davantage l'éducation supérieure de façon généralisée, les contribuables moyens se trouvent en pratique à financer les hauts salariés de demain. On peut donc se demander s'il est équitable que les gens qui ne profitent pas de l'université contribuent à ce point à son financement. »³

¹ Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation. *Document de consultation – Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités*, 2003, p. 15.

² Caroline Alphonso, « University Well Worth the Cost, Economist Says », dans *The Globe and Mail*, le vendredi 22 janvier 2004.

³ Norma Kozhaya. « La hausse des droits de scolarité réduirait-elle l'accessibilité aux études universitaires? », *Les notes économiques*, Institut économique de Montréal, février 2004.

Deuxième mythe : des frais de scolarité élevés font fuir les étudiants de l'université.

L'exemple patent détruisant ce mythe est le cas de la Nouvelle-Écosse. Dans cette province, 33 % des jeunes de 20 et 21 ans sont inscrits à l'université alors que les frais de scolarité qui y sont perçus sont, en moyenne, de 5 557 \$, soit les plus élevés au Canada. Au Québec, où les droits de scolarité sont les plus faibles du pays, ce taux de participation est de 20 %⁴. Généralement, l'aversion à l'endettement est très faible pour les individus quand l'espérance de revenu futur est élevée. L'endettement pour l'obtention d'un diplôme universitaire est considéré comme un investissement rentable, encore plus lorsqu'il s'agit d'un diplôme décerné par une université dont la réputation est excellente.

Le CPQ est d'avis que ces deux mythes sont tenaces et qu'ils nous empêchent, en tant que société, d'emprunter une vision réaliste et d'en arriver à apporter de véritables changements qui sauront permettre à nos institutions d'enseignement de s'adapter à l'avènement d'une économie planétaire.

En juin 2003, le CPQ a accepté de participer à la consultation menée par le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. Dans ce présent mémoire, nous reprenons certains des arguments que nous avons présentés à ce comité restreint tout en ajoutant d'autres éléments contextuels et d'autres solutions qui, nous l'espérons, sauront contribuer au débat entrepris dans le contexte de cette consultation générale.

⁴ *Ibid.*

2 - L'IMPORTANCE D'UNE MAIN-D'ŒUVRE COMPÉTENTE, SPÉCIALISÉE ET DISPONIBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Pour les entreprises québécoises membres du CPQ, le recrutement de personnel de qualité, et qualifié, constitue une préoccupation fort importante. C'est ce qui ressort de la consultation menée par le CPQ auprès de ses entreprises membres en décembre 2003⁵. Précisons que cette préoccupation persiste depuis les dernières années.

L'éducation et la formation sont donc désignées parmi les conditions nécessaires à l'amélioration de la productivité et du mieux-être de la collectivité. La réalité du marché du travail du XXI^e siècle, avec des exigences découlant de la concurrence sur les marchés internationaux, de l'évolution de la technologie et de critères de qualité accrus, commande une main-d'œuvre bien préparée, instruite et compétente.

L'éducation et la formation sont donc désignées parmi les conditions nécessaires à l'amélioration de la productivité et du mieux-être de la collectivité.

Logiquement, le terreau le plus fertile pour la formation de cette main-d'œuvre qualifiée, si essentielle au développement de la collectivité, demeure le système éducatif. Le CPQ considère que les institutions d'enseignement québécoises qui forment les jeunes étudiants se situent à la source même de ce potentiel de main-d'œuvre qualifiée; elles contribuent activement à la croissance de l'économie et, ainsi, au niveau de vie de la collectivité. C'est d'ailleurs la raison principale qui incite le CPQ à participer à la présente consultation.

Le financement d'un réseau postsecondaire qui soit accessible et de qualité mondiale est un questionnement qui n'est pas unique au Québec. Par exemple, le Department of Education and Skills, en Angleterre, a mis sur pied un plan stratégique intitulé *The Future of Higher Education*. Dès les premières pages du

⁵ Conseil du patronat du Québec. *Une évaluation du climat socio-économique québécois, Consultation effectuée auprès des membres corporatifs du CPQ*, janvier 2004. Les cinq facteurs considérés comme critiques quant au développement des entreprises sont, dans l'ordre : le taux de change (182 pts), la productivité (176 pts), la facilité de recruter du personnel qualifié (175 pts), le coût de la main-d'œuvre (166 pts) et la qualité du personnel (141 pts).

rapport, on croirait lire les mêmes constats que ceux du document de consultation de la présente commission parlementaire :

« The challenge from other countries is growing. Higher education is under pressure, and at risk of decline. We face hard choices on funding, quality and management [...] »⁶

La nouvelle main-d'œuvre est mobile et mieux informée qu'il y a 20 ans, et même 10 ans; la technologie permet de se procurer rapidement de l'information sur le monde qui nous entoure. L'étudiant est un consommateur qui veut obtenir un service de qualité et qui sera disposé à en assumer le prix. Par ailleurs, la plupart des pays sont conscients que l'investissement dans l'éducation de base, et aussi supérieure, est une condition nécessaire au succès économique. La qualité de l'enseignement supérieur devient ainsi une préoccupation de première importance.

3 - Quatre éléments en trame de fond de la réflexion du Conseil du patronat du Québec

L'impopularité des métiers : en marche vers une réelle pénurie de travailleurs qualifiés

La formation de travailleurs qualifiés n'est pas uniquement l'apanage du réseau universitaire.

Le fait que les acteurs du milieu du travail prennent conscience de l'importance de former de bons travailleurs n'empêche malheureusement en rien certains déséquilibres et certaines pénuries de se manifester. Ainsi, bien que des perspectives de carrière intéressantes s'offrent aux étudiants qui optent pour les formations secondaire, professionnelle et collégiale technique, il n'en demeure pas moins qu'elles demeurent moins populaires.

Il faut sans aucun doute faire preuve d'une extrême prudence dans le débat qui s'amorce à propos des universités. La formation de travailleurs qualifiés n'est pas uniquement l'apanage du réseau universitaire. Toute décision qui sera prise à leur

⁶ Angleterre. Department of Education and Skills. *The Future of Higher Education, Executive Summary*, 2003, page 1.

égard, surtout si la volonté gouvernementale est d'augmenter sa participation financière, risque de compromettre le financement de l'enseignement plus technique. Pourtant, même dans une société du savoir comme le Québec, les entreprises ont besoin plus que jamais de futurs travailleurs possédant des formations professionnelle et technique.

La charge des frais de scolarité

Si l'importance de l'investissement en éducation est reconnue d'emblée, il faut aussi admettre que tout le monde doit contribuer à sa juste part.

Le CPQ reconnaît également le principe de l'égalité des chances se manifestant par la volonté de l'État de lever les obstacles financiers qui empêchent l'accès aux études. Il affirme que la collectivité retirera de bons avantages sur son investissement en soutenant la formation d'une main-d'œuvre qualifiée au moyen de son système d'éducation. Cependant, si l'importance de l'investissement en éducation est reconnue d'emblée, il faut aussi admettre que tout le monde doit contribuer à sa juste part.

Les prix et les services qui sont à rabais sont souvent gaspillés par leurs utilisateurs : l'éducation universitaire ne fait pas exception à cette observation économique.

L'abandon scolaire au secondaire

Les prix et les services qui sont à rabais sont souvent gaspillés par leurs utilisateurs

Force est de constater aussi un taux d'abandon scolaire très élevé. Il devient important, dès lors, d'évaluer l'impact du financement des études sur la motivation des étudiants à demeurer sur les bancs d'école. Le phénomène de l'abandon scolaire, qui abaisse le taux de diplomation, réfrène l'accroissement de la productivité et, conséquemment, la croissance du niveau de vie. À ce propos, les statistiques sont désolantes. Même s'il y a une amélioration certaine du taux de décrochage scolaire depuis 20 ans au Québec, il n'en demeure pas moins qu'il se chiffre à 23,9 % chez les jeunes hommes de 19 ans et à 13,4 % chez les femmes du

même âge⁷. En comparaison, 14 % des Québécois possèdent une formation universitaire.

Changement démographique : portrait d'une société vieillissante et d'une centralisation à venir

Si les prévisions sont exactes, l'exode de 30 % de la population des régions commencera à affecter durement le réseau universitaire québécois, dans ces régions d'abord, et aussi dans les grands centres.

Finalement, le Québec entre dans une ère plus difficile au chapitre du financement de l'ensemble des services publics dont il s'est doté à une époque où le poids économique de la population au travail permettait à l'ensemble des Québécois de bénéficier d'une marge de manœuvre confortable pour la mise sur pied de ces services publics. Dans 12 ans, déjà le portrait du Québec aura commencé à changer. Si les prévisions sont exactes, l'exode de 30 % de la population des régions commencera à affecter durement le réseau universitaire québécois, dans ces régions d'abord, et aussi dans les grands centres. À moins d'un accroissement de la productivité québécoise spectaculaire, le niveau de vie général des Québécois s'effritera, laissant moins d'argent dans les coffres de l'État pour financer l'ensemble des soins et des services réclamés par les citoyens. Il est donc nécessaire d'entreprendre des changements pour éviter le cul-de-sac potentiel. Le financement de l'enseignement universitaire n'échappe pas à cette obligation.

Il existe des solutions. La totalité d'entre elles nécessitent non seulement des efforts de l'ensemble des Québécois, mais aussi le courage éthique, politique et économique d'effectuer certains choix.

4 - DES SOLUTIONS À L'HEURE DES CHOIX

Le titre de cette section est bien choisi : il existe des solutions. La totalité d'entre elles nécessitent non seulement des efforts de l'ensemble des Québécois, mais aussi le courage éthique, politique et économique d'effectuer certains choix.

Il paraît évident que les universités québécoises ont atteint un point de déséquilibre entre les services qu'on leur demande de livrer et le financement qu'on leur

⁷ Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation. *Indicateurs de l'éducation 2003*. Il se pourrait même que les changements démographiques se fassent sentir plus tôt puisque, dès 2010, on prévoit une baisse dans la population en âge de travailler.

accorde pour y parvenir. À l'automne 2003, plusieurs dirigeants d'université sont d'ailleurs venus expliquer leur situation respective devant la Commission de l'éducation. La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) évaluait, en janvier 2003, que 375 millions de dollars seraient nécessaires pour soutenir la concurrence des autres provinces canadiennes. On ne parle même pas d'atteindre une position de leader...

Le gouvernement québécois, pendant ce temps, fait face à une impasse financière et, même si plusieurs ministères ont été mis à contribution, ne trouve plus rien dans les fonds de tiroirs. D'un autre côté, les statistiques comparatives qui montrent la provenance du financement des universités canadiennes démontrent de façon, on ne peut plus évidente, que les frais de scolarité universitaires sont insuffisants au Québec pour assurer un financement adéquat et comparable aux autres provinces.

Le gouvernement est prisonnier d'une promesse de geler les frais de scolarité et, s'il persiste dans cette voie, le sort des universités, du moins telles qu'on les connaît, est incertain.

Le gouvernement est prisonnier d'une promesse de geler les frais de scolarité et, s'il persiste dans cette voie, le sort des universités, du moins telles qu'on les connaît, est incertain. Il devra admettre qu'il ne peut pas soutenir le réseau universitaire québécois tel qu'il existe en ce moment. Le *statu quo* en matière de frais de scolarité engendrera certainement les changements suivants :

- a) Un réseau universitaire qui risque d'être déclassé en matière de renommée nationale et internationale. En effet, dans l'impossibilité de financer davantage les établissements, l'attrait de nos institutions pourrait être appelé à décliner, entre autres parce qu'une insuffisance de fonds nuira sensiblement au recrutement de professeurs de calibre international, au renouvellement d'infrastructures de recherche et d'enseignement, etc.;
- b) Ou encore, le Québec devra procéder à des choix difficiles et remettre en question la régionalisation des établissements d'enseignement. L'exode de la population des régions et la polarisation des fonds publics pour subvenir aux

centres universitaires en croissance dans les grands centres paraît inévitable. Plus encore, même les universités montréalaises devront faire l'exercice de réduire l'offre de certains programmes d'enseignement. À titre d'exemple, comment justifier que des fonds publics restreints financent un programme de baccalauréat en sciences économiques dans cinq établissements à Montréal?

5 - DES SOLUTIONS QUI NÉCESSITENT LA COLLABORATION DE TOUS

L'augmentation du financement des universités québécoises par une hausse des frais de scolarité

Comme le CPQ l'a mentionné précédemment, un système éducatif efficace est primordial, car il constitue la pierre angulaire de la formation de la main-d'œuvre qualifiée, qui permet aux entreprises de demeurer concurrentielles. Les universités représentent un milieu important de savoir et un transfert de connaissances significatif s'y opère constamment. Ce bouillonnement d'activités intellectuelles favorise ainsi l'innovation qui, à son tour, stimule la recherche et le développement (R-D). Cette dernière revêt une importance toute particulière quand on sait que la bonne santé de notre économie en est tributaire en partie. Or, comme c'est par les universités que transite une grande partie du savoir, il est capital de rassembler les conditions propices à l'éclosion de nouvelles idées. Malheureusement, le sous-financement touchant le réseau universitaire québécois ralentit la recherche et le développement.

Pour préserver la qualité de l'enseignement et de la recherche universitaires, il faut reconnaître que l'éducation supérieure bien qu'elle profite à l'ensemble de la société, profite aussi et grandement à ceux et celles qui étudient. On ne peut ignorer ce fait et le rôle que les étudiants ont à jouer dans le processus de financement du système universitaire. Le CPQ est d'avis qu'après six ans de gel des frais de scolarité, le système d'éducation au Québec ne peut plus se permettre

Le CPQ est d'avis qu'après six ans de gel des frais de scolarité, le système d'éducation au Québec ne peut plus se permettre le luxe de faire fi de l'inflation et de l'augmentation encore plus substantielle du coût de l'enseignement.

le luxe de faire fi de l'inflation et de l'augmentation encore plus substantielle du coût de l'enseignement. Les données le démontrent : le Québec emprunte, à l'heure actuelle, un chemin qui l'éloigne du peloton de tête dans la course au financement pour son réseau universitaire.

Au Québec, 17,9 % du total des revenus, comparativement à 39,9 % pour l'Ontario et 29,5 % pour le Canada.

Au cours de la dernière décennie, au Canada, la part des frais de scolarité dans les recettes totales des universités a augmenté significativement, alors que ce n'est pas le cas pour le Québec. Ainsi, en 2001-2002, selon les données du document de consultation, les frais de scolarité représentent, au Québec, 17,9 % du total des revenus, comparativement à 39,9 % pour l'Ontario et 29,5 % pour le Canada. Plus que jamais, la contribution des étudiants sera nécessaire au maintien d'un niveau de financement acceptable pour notre système éducatif.

En somme, un écart considérable est observé en matière de financement universitaire entre le Québec et la moyenne canadienne et il se creusera tant et aussi longtemps que les frais de scolarité seront gelés. Cette comparaison montre qu'il est raisonnable d'augmenter, au cours des prochaines années, les frais de scolarité universitaires pour qu'ils rattrapent graduellement la moyenne canadienne. En contrepartie, si la contribution des étudiants québécois par les frais de scolarité doit être revue à la hausse, le CPQ est d'avis que le système de prêts et bourses du Québec doit aussi être modifié ou bonifié.

L'expérience internationale en cette matière, entre autres de l'Australie et de l'Angleterre, montre qu'il est possible de moduler les augmentations des frais de scolarité selon une formule qui tient compte à la fois des coûts réels de certaines formations universitaires, ainsi que sur l'espérance du revenu moyen futur des diplômés à leur sortie sur le marché du travail.

L'expérience internationale en cette matière, entre autres de l'Australie et de l'Angleterre, montre qu'il est possible de moduler les augmentations des frais de scolarité selon une formule qui tient compte à la fois des coûts réels de certaines formations universitaires, ainsi que sur l'espérance du revenu moyen futur des diplômés à leur sortie sur le marché du travail. Assortie d'un programme de remboursement des prêts étudiants répartis selon une période un peu plus longue et modulée sur le revenu de l'étudiant, cette proposition gagne du terrain au sein des pays de l'OCDE.

D'autres exemples de solutions chez les pays membres de l'OCDE peuvent aussi être mis sur la table et trouvent écho auprès des membres du CPQ. Les voici en vrac :

Établir des liens prépondérants au chapitre de la recherche entre les entreprises et les universités en région.

- Établir des liens prépondérants au chapitre de la recherche entre les entreprises et les universités en région (solution proposée en Angleterre dans leur réforme *The Future of Higher Education*);
- Augmentation des programmes coopératifs pour financer les étudiants et développer encore davantage les liens entre les universités et les entreprises (l'exemple de réussite de l'université de Sherbrooke est tout à fait inspirant);
- Une contribution accrue du gouvernement fédéral non seulement dans le financement de la recherche universitaire, mais aussi dans le développement des infrastructures qui doivent être mises en place pour soutenir cette fonction recherche;
- Pour les étudiants défavorisés, la possibilité de reporter le paiement des frais de scolarité au moment où ils entrent sur le marché du travail (cette solution s'inspire aussi de la réforme anglaise, mais limitée ici aux seuls étudiants moins favorisés);
- Des augmentations d'envergure des frais de scolarité pour les étudiants étrangers. À ce chapitre, la célèbre *London School of Economics* a décidé récemment d'augmenter considérablement les frais de scolarité exigés des étudiants étrangers car, selon ses administrateurs, il s'agit de la seule façon d'offrir un enseignement de classe mondiale tout en maintenant les frais de scolarité des Britanniques à un niveau acceptable;
- Finalement, une offre de formation continue mieux adaptée aux besoins des entreprises (c'est-à-dire plus courte et continuellement mise à jour à partir des besoins des secteurs) vaudrait son pesant d'or. Les entreprises québécoises seraient certainement enclines à financer ce type de formation pour leurs employés si elle répondait mieux à leurs besoins.

Pour les étudiants défavorisés, la possibilité de reporter le paiement des frais de scolarité au moment où ils entrent sur le marché du travail.

Augmentation des frais de scolarité à l'université : cohérence dans l'aide financière accordée

Puisque le CPQ fait de l'augmentation des frais de scolarité à l'université sa première recommandation devant cette commission, il n'en demeure pas moins qu'il considère que l'aide financière accordée aux étudiants doit être modifiée afin de soutenir les étudiants dans la réussite de leurs études. Nous reprenons ici les recommandations que nous avons présentées lors de la consultation sur l'accessibilité financière aux études quant aux changements à apporter au système québécois de prêts et bourses.

a) Augmentation des sommes allouées aux prêts étudiants :

Le CPQ croit qu'une bonification des sommes forfaitaires accordées aux étudiants dans le programme de prêts serait appropriée. En gardant à l'esprit que les frais de scolarité dans les universités sont peu élevés et qu'une augmentation s'impose, des prêts plus substantiels seraient sans doute bienvenus chez les étudiants qui comptent déjà sur ce type de soutien financier.

b) Cibler les clientèles démunies :

C'est encore parmi la population à faible revenu que l'on trouve au Québec le plus faible taux de diplomation. Il faut augmenter le bien-être de cette partie de la population par une formation accrue et adaptée aux aptitudes variées. Pour ce faire, les programmes d'aide financière aux études doivent cibler plus particulièrement les groupes socio-économiques qui nécessitent une aide soutenue, contrant ainsi les arguments voulant qu'une hausse des frais réduise l'accessibilité.

Les programmes d'aide financière aux études doivent cibler plus particulièrement les groupes socio-économiques qui nécessitent une aide soutenue, contrant ainsi les arguments voulant qu'une hausse des frais réduise l'accessibilité.

c) Assortir le versement des prêts et bourses à une obligation de réussite :

La performance dans les études doit être encouragée, car dans le système actuel, il est possible pour certaines personnes de prolonger indûment leurs études, sans avoir à rembourser leurs prêts. Ainsi, l'allocation devrait être accompagnée d'une obligation de réussite qui sensibiliserait davantage les étudiants à la valeur réelle de leurs études. Au moyen de leurs efforts d'apprentissage, ils seraient alors directement responsables du succès du financement de leurs études.

d) Assouplir les conditions de remboursement :

Même si des règles plus claires devraient être observées au regard de la condition de réussite pour le remboursement, le CPQ est d'avis que les modalités de base de remboursement des prêts étudiants gagneraient à être assouplies. La totalité des bénéficiaires de prêts auraient ainsi l'opportunité de maximiser l'attribution de leurs ressources financières et de garantir le succès de leurs études.

e) Favoriser la mise en place de programmes travail-études (système coopératif) :

Les programmes coopératifs permettent aux étudiants d'aller chercher de la formation et de l'expérience en milieu de travail. Les entreprises y trouvent également leur compte, car l'embauche de stagiaires – une main-d'œuvre plus mobile – leur procure des occasions de jauger les perspectives de recrutement sur le marché de l'emploi. Les programmes travail-études constituent une véritable manne pour les étudiants qui, s'ils sont rémunérés, ont la chance inestimable de se financer tout en bénéficiant d'une formation.

Les programmes coopératifs permettent aux étudiants d'aller chercher de la formation et de l'expérience en milieu de travail. Les entreprises y trouvent également leur compte.

À chacun ses talents – la valorisation des programmes d’enseignement secondaire professionnel et collégial technique

Accéder à l’université ne doit pas être un critère de réussite sociale et encore moins un dogme.

« This sounds heretical, but should not be very surprising. Just as people differ, so do their educational needs. An intensive three-year academic course may be just the ticket for one person, but a tedious waste of time for another. Indeed, faced with ageing populations, Britain and most European countries arguable should be encouraging their young people to start earning earlier in their lives rather than later. »⁸

Cette affirmation représente une réalité non seulement européenne, mais aussi mondiale. Plus encore, nous constatons que les entreprises québécoises expriment une forte demande pour des diplômés en formation secondaire professionnelle et technique, mais l’offre n’y est pas concurrente. Des efforts doivent être déployés afin de valoriser ces programmes et les carrières qui en découlent. Accéder à l’université ne doit pas être un critère de réussite sociale et encore moins un dogme. Certains perdent leur temps à l’université parce que leur talent est ailleurs, dans une formation de pointe qui pourrait très bien s’offrir dans une version mieux adaptée des actuels programmes de formation collégial technique. Tel devrait plutôt être un critère de résultat d’une social-démocratie : permettre à toutes les formes de talents de s’exprimer et non pas favoriser uniquement l’accessibilité à un type de réseau. Peut-être que la vraie route de l’équité se trouve non pas dans un financement gouvernemental accru des universités, mais plutôt une consolidation et une amélioration des taux de succès de l’éducation de base.

Dans un contexte de vieillissement de la population qui créera des pénuries de main-d’œuvre dans de nombreux secteurs, il est temps de penser à raccourcir la période à l’intérieur de laquelle un élève obtient un diplôme postsecondaire.

Mettre à niveau notre système d’éducation avec ceux des autres provinces et des autres pays.

Nous croyons que le gouvernement devrait explorer également l’idée de réduire le nombre d’années consacrées à l’apprentissage scolaire au Québec. En effet, nos étudiants passent plus de temps à l’école que ceux d’ailleurs pour obtenir des diplômes équivalents. Dans un contexte de vieillissement de la population qui créera des pénuries de main-d’œuvre dans de nombreux secteurs, il est temps de

⁸ Extrait de l’article « Pay or Decay », *The Economist*, édition du 22 janvier 2004.

penser à raccourcir la période à l'intérieur de laquelle un élève obtient un diplôme postsecondaire. Sinon, l'attrait du marché du travail risque de séduire un nombre plus important de jeunes qui décrocheront pour un petit boulot et se retrouveront sans diplôme postsecondaire. De plus, les départs à la retraite importants que l'on prévoit pour bientôt risquent de créer des pénuries dans le corps professoral. Une réduction du temps d'apprentissage permettrait de réduire les pressions dans le système causées par ces départs. En plus de générer des économies que l'on pourrait consacrer ailleurs, cette mise à niveau du nombre d'années scolaires pour l'obtention d'un diplôme postsecondaire arrive à propos dans le contexte démographique actuel.

CONCLUSION

Les coûts de l'éducation vont grandissants et le CPQ est d'avis que les étudiants, particulièrement au niveau universitaire, devraient être sensibilisés au phénomène. Au Québec, une solution au problème de financement des universités se trouve dans l'augmentation des frais de scolarité, qui sont les plus bas au pays. Le niveau actuel des frais de scolarité universitaires au Québec est un non-sens puisque les coûts par élève pour le système d'éducation sont à peu près les mêmes dans chacune des provinces.

On estime que la hausse des frais de scolarité assortie d'une amélioration des prêts et bourses assurerait des recettes supplémentaires de l'ordre de 300 millions de dollars pour les universités québécoises.

Le CPQ recommande que le gouvernement fasse en sorte d'augmenter les frais de scolarité universitaires de façon à ce que la moyenne au Québec atteigne celle du Canada. Afin, entre autres, de préserver pour tous l'accessibilité aux études universitaires, l'aide financière accordée aux étudiants doit être bonifiée et d'autres mesures peuvent être envisagées, également dont celle de reporter le paiement des frais de scolarité à l'entrée sur le marché du travail pour les étudiants moins nantis. On estime que la hausse des frais de scolarité assortie d'une amélioration des prêts et bourses assurerait des recettes supplémentaires de l'ordre de 300 millions de dollars pour les universités québécoises.

Le CPQ recommande de donner une plus large part de responsabilité aux étudiants universitaires dans le financement de leur projet d'études. Il s'agit également d'une occasion qui leur est offerte de prouver leur attachement à leur système éducatif et de maintenir sa qualité par un investissement accru et fort rentable par ailleurs. Pour le gouvernement, et pour l'ensemble de la société québécoise d'ailleurs, il s'agit d'un geste non pas de désengagement mais plutôt de réalisme afin de répondre aux besoins émergents du monde dans lequel nous évoluons.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- « Pay or Decay », tiré de *The Economist* édition imprimée, 22 janvier 2004, <http://www.economist.com/opinion>
- ALPHONSO, Caroline. « University Well Worth the Cost, Economist Says », dans *The Globe and Mail*, le vendredi 22 janvier 2004.
- ANGLETERRE. DEPARTMENT OF EDUCATION AND SKILLS. *The Future of Higher Education, Executive Summary*, 2003.
- ANGLETERRE. DEPARTMENT OF EDUCATION AND SKILLS. *The Future of Higher Education : What it Means for Students and Parents*, 2003.
- BÉDARD, Denis. *Les études secondaires et postsecondaires : propositions de réorganisation pour améliorer la performance du système d'éducation au Québec*, septembre 2003.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Document de consultation – Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités*, 2003.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation 2003*.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES. *Vers une accessibilité financière à la réussite de son projet d'études. Document de consultation*, 2003.
- HARVEY, Edward B. et LIU, Richard. « Linkages in North American Postsecondary Education: Comparing Canadian and US Institutions », dans *Options politiques*, septembre 2003.
- KOZHAYA, Norma. « La hausse des droits de scolarité réduirait-elle l'accessibilité aux études universitaires? », *Les notes économiques*, Institut économique de Montréal, février 2004.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*, 2003.
- POUND, Richard W. « Tuition Fees : Getting What You Pay for or Getting Your Money's Worth », dans *Options politiques*, septembre 2003.
- STATISTIQUE CANADA. « Finances des universités », dans *Le Quotidien*, le lundi 16 septembre 2002, <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/020916/q020916b.htm>

STATISTIQUE CANADA. « Frais de scolarité à l'université », dans *Le Quotidien*, le lundi 27 août 2001,

<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/010827/q010827b.htm>

STATISTIQUE CANADA. « Frais de scolarité à l'université – révision de données », dans *Le Quotidien*, le lundi 9 septembre 2002,

<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/020909/q020909a.htm>

STATISTIQUE CANADA. « Recettes des universités et des collèges », dans *Le Canada en statistiques*,

http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/educ47b_f.htm.